



Règlement intérieur modifié

publié le 19/12/2025

Descriptif :

Important : Modifications du Règlement Intérieur

A l'attention de toute la communauté éducative

Le conseil administration du collège, réuni le 27 novembre 2025, a voté des changements au niveau du règlement intérieur du collège.

Ce nouveau règlement vous est envoyé en pièce jointe.

Les modifications portent sur la pause numérique et les téléphones portables : Article 1-4-2 (page 4) et sur l'introduction

d'objets dangereux et notamment de couteaux : Article 1-4-3 (Page 5).

Nous vous laissons en prendre connaissance .

Je vous rappelle qu'en cas de manquement à ce règlement des sanctions peuvent s'appliquer.

Je vous en souhaite bonne réception et reste à votre disposition.

Bien à vous.

Pour l'Equipe de Direction

Le Principal Adjoint

Document joint

 [ri_andre_malraux_2025_](#) (PDF de 727.9 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.